

PRÉSERVONS LE BRAILLE MUSICAL !

Un concert caritatif au profit de l'association Valentin Haüy

L'association Valentin Haüy s'invite au cœur de la chapelle du lycée Henri-IV à Paris, le 30 novembre 2022, afin de faire découvrir le savoir-faire du braille musical. A cette occasion, vous pourrez entendre raisonner les plus beaux chefs d'œuvre de la musique classique, interprétés par le pianiste de renommée internationale Bernard d'Ascoli et son élève Étienne Rall, âgé de 14 ans.



LE BRAILLE MUSICAL À L'HONNEUR



La musique est un langage universel. Pourtant à l'aube du XIXe siècle, elle était loin d'être accessible et praticable par tous. C'est grâce à un homme d'exception, Louis Braille et à son écriture de **braille musical** que la pratique de la musique a été rendue **accessible pour les personnes aveugles et malvoyantes**. Des mélomanes ont pu découvrir ou re découvrir le bonheur de faire raisonner leur instruments, en ayant accès à des **partitions transcrites en braille**.

C'est pour vous faire découvrir ce **savoir-faire exceptionnel**, que l'association Valentin Haüy organise un **concert caritatif** suivi d'un cocktail dinatoire, avec comme invité d'honneur **Bernard d'Ascoli**. Pianiste prodige, détenteur de plusieurs prix internationaux, il reprendra les plus beaux classiques de F. Chopin, F. Liszt, C. Franck et J.S. Bach. Le virtuose cèdera ensuite son tabouret à un jeune talent, son élève **Étienne Rall** qui interprétera deux chefs d'œuvre de Chopin.



[Bernard d'Ascoli](#)



[Étienne Rall](#)



PRÉSERVONS LA TRANSCRIPTION EN BRAILLE



Ce concert caritatif sera l'occasion idéale de rappeler l'importance du **braille musical** tout en écoutant de grandes œuvres du répertoire classique. Associé à un échange entre **Bernard d'Ascoli** et **Kevin Robin**, transcripteur à l'association Valentin Haüy cet événement a pour ambition de mettre en avant la **pratique possible de la musique pour une personne aveugle ou malvoyante**, grâce à la **transcription musicale**. À ce jour, il reste seulement quelques transpositeurs formés en France.

La relève se doit d'être assurée d'urgence. L'association Valentin Haüy met donc un point d'honneur à **préserver ce savoir-faire unique**, en étant l'un des **derniers acteurs de transcripateur de braille musical** en France. Ce transfert de savoir-faire, dispensé en 3 ans par l'association et actuellement suivi par une jeune élève, est **accessible aux voyants** et exige de **pratiquer la musique à un niveau professionnel**. Le **service de transcription braille** de l'association Valentin Haüy est unique car il propose une prestation sur-mesure, ouverte à tous publics. Il reste aujourd'hui le seul service de transcription en France, à proposer son savoir-faire en **maîtrisant la transcription de tous types de documents**, passant du simple texte à des partitions musicales complexes. C'est grâce à ce **service personnalisé** que l'association Valentin Haüy œuvre pour que la musique devienne réellement un **langage universel**, accessible à tous.

Bernard d'Ascoli le souligne lui-même, sans cette maîtrise, la musique ne lui aurait pas été accessible :

*Une partition en braille est primordiale pour mon travail de pianiste concertiste.
L'association Valentin Haüy offre le seul service en France qui me transcrit sur
demande des partitions même avec une grande complexité.*

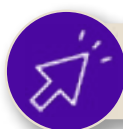


MÉCÈNE



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

Tous les dons collectés à l'occasion de ce concert seront reversés à l'association.



Plus d'informations sur le concert

À PROPOS DE L'ASSOCIATION VALENTIN HAÛY

L'association Valentin Haüy (prononcez « A-U-I ») a été créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d'utilité publique en 1891. Elle soutient et accompagne depuis plus de 130 ans les personnes déficientes visuelles pour leur permettre de gagner en autonomie. Elle s'appuie sur plus de 120 implantations locales et sur près de 3 300 bénévoles pour poursuivre son but : être au plus près des personnes aveugles ou malvoyantes afin de les aider à sortir de leur isolement et à mener une vie active et autonome.

CONTACT PRESSE :

Caroline Heurteaut,
Chargée de communication
c.heurteaut@avh.asso.fr